



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> STEFANSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 202 — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. MALOWAY pour la reprise du débat.

MM. EICHLER, GAUDREAU et SMOOK, M. le *ministre* RONDEAU, M. EWASKO ainsi que M. le *ministre* KOSTYSHYN interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. SARAN présente la proposition suivante :

Proposition n° 11 : Respect des pratiques funéraires

Attendu :

que l'incinération est une coutume importante dans de nombreuses religions et vise à rendre hommage, de manière respectueuse, à un être cher qui est décédé;

que l'incinération est une opération qui est strictement réglementée et contrôlée;

qu'il n'y a pas de règlements qui s'appliquent spécifiquement à la dispersion des cendres humaines au Manitoba;

que dans plusieurs juridictions, notamment l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Ontario, les cendres humaines peuvent être répandues sur les cours d'eau et les terres domaniales,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance des pratiques religieuses liées à la dispersion des cendres humaines et qu'elle envisage d'adopter une politique semblable à celle de l'Ontario en vue de permettre leur dispersion sur les cours d'eau et sur les terres domaniales inoccupées.

Il s'élève un débat.

MM. SARAN et EWASKO interviennent. L'Assemblée convient de permettre à M. EWASKO de poser des questions au député de The Maples.

MM. WIEBE, CULLEN, GAUDREAU et WISHART ainsi que M<sup>me</sup> BRAUN interviennent. M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N<sup>o</sup> 210) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*;

(M. CULLEN)

(N<sup>o</sup> 211) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*.

(M. EWASKO)

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (T. Kauenhofen, C. Kauenhofen, G. Unger et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (D. Boddy, A. Miller, C. Miller et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (P. Zillman, A. Zusla, S. Desjardins et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (A. Dowhaniuk, A. Holewarhl, I. Mohr et autres).

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (V. Penner, B. Schwittek, D. Braun et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (K. Singh Sidhu, G. Archambault, K. Fargey et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (K. Loepp, E. Colem, B. Oliver et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (A. Skardal, W. Stewart, M. McLaren et autres).

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (N. Vander Kooy, T. Johnson, F. Hurlburt et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (D. Penner, W. Hamm, D. Harder et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (M. McRae, D. Baily, J. Coutu et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Tullis, D. Tullis, E. Bartok et autres).

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Linnebach, M. de Guzman, M. Martin et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (P. Wurch, A. Wurch, R. Munro et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (S. Kennedy, J. D. Dauer, D. Barkley et autres).

---

M. le *ministre* SWAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Justice.

(Document parlementaire n° 50)

---

**Jeudi 28 mai 2013**

---

M. le *ministre* KOSTYSHYN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales.

(Document parlementaire n° 51)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. HELWER, M. le *ministre* STRUTHERS, M<sup>me</sup> DRIEDGER, M. le *ministre* KOSTYSHYN et M. BRIESE font des déclarations de député.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la réduction du nombre d'élèves par classe sera examinée le mardi 4 juin 2013.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)*.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion d'amendement de M. MAGUIRE voulant que la motion soit amendée par substitution, au passage qui suit « propose », de « que la deuxième lecture du projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — soit reportée à six mois jour pour jour ».

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. GOERTZEN, SCHULER, EWASKO et SMOOK interviennent. M. CULLEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID